

PROJET RÉFÉRENT

Déploiement et évaluation de la politique publique de covoiturage - Région Grand Est



LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Dans la région Grand Est, dans le cadre de la Loi d'orientation des mobilités (LOM), les intercommunalités qui en avaient l'opportunité ont majoritairement choisi d'exercer la compétence mobilité. Ces autorités organisatrices de la mobilité (AOM) pilotent localement des politiques de mobilité pour les déplacements internes à leur territoire, en complément de l'offre régionale qui les dessert. Elles sont régulièrement sollicitées par des entreprises pour déployer de nouveaux services de mobilité clé en main, notamment en matière de covoiturage.

Le déploiement de ces systèmes de covoiturage est donc fréquent, mais leurs succès varient. De plus, la multiplication de systèmes non harmonisés à l'échelle régionale peut nuire à la lisibilité de l'offre de covoiturage pour les usagers.

En tant que chef de file de la mobilité, la Région Grand Est prévoit de proposer aux AOM un cadre commun pour le déploiement de services de covoiturage. Afin d'alimenter ses réflexions, la Région a fait appel au Cerema pour :

- réaliser un état des lieux des services de covoiturage existants et de leurs modalités de fonctionnement
- proposer une catégorisation des services de covoiturage adaptée aux enjeux régionaux

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a réalisé une étude comparative des différents types de services de covoiturage organisés et existants. Pour chaque service observé, le Cerema a détaillé :

- Le porteur du service, son statut et l'opérateur en charge ;
- La contractualisation et les partenariats établis ;

CONTACT

✉ relation-clients-grandest@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Transports collectifs, partagés et intermodalité

- Les périmètres de mise en œuvre et les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) concernées ;
- La tarification pratiquée ;
- L'existence, ou non, de mesures incitatives pour encourager la pratique du covoiturage ;
- Les aménagements réalisés pour favoriser le service ;
- Les actions de communication mises en place pour promouvoir l'initiative.

Le Cerema a également analysé le retour sur investissement des services, en se concentrant sur :

- L'existence de mesures d'évaluation du service ;
- Les retours d'expérience des utilisateurs ;
- Le coût du service pour les collectivités impliquées et pour les usagers.

En parallèle, l'étude des services de covoiturage abandonnés a permis de mettre en lumière les facteurs d'échec pouvant conduire à l'arrêt des services.

Un panel représentatif des différentes typologies de services a été présenté, permettant ainsi de proposer une catégorisation des systèmes organisés de covoiturage, en lien avec les enjeux spécifiques de la région Grand Est.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Région Grand Est

Direction territoriale Est

LE CALENDRIER

Novembre 2022 à novembre 2023

- Solenne CORTES
- Jean-Luc BAUER, responsable de production
- Viviane RAPP, cheffe de projET